

**PROJET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE**
**Projet de réussite éducative**

 Espace Maurice Niles – 2<sup>eme</sup> étage

11 rue du 8 mai 1945

93000 Bobigny

Tél : - 01 48 96 26 90

 Courriel : [reussite.educative@ville-bobigny.fr](mailto:reussite.educative@ville-bobigny.fr)

Les renseignements inscrits sur cette fiche sont **strictement confidentiels**, ils engagent ceux qui les fournissent sous la garantie de la Charte **de confidentialité** cosignée et partagée par la totalité des acteurs du programme. La rédaction de cette fiche nécessite l'accord de la famille.

<b>Identification de la structure / Nom et Prénom, statut de la personne à l'origine de la saisine</b>	   
<b>Date de dépôt de la fiche</b>  Faisant suite à une - Équipe éducative - Commission de suivi - Concertation - Autre, précisez :	 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>  
<b>Nom, prénom de l'enfant / du jeune</b>	 
<b>Date de naissance</b>	  
<b>Sexe (F,M)</b>	 
<b>Établissement scolaire fréquenté</b>	 
<b>Classe / niveau</b>	 
<b>Adresse de la famille</b>	   
<b>Nom, qualité et coordonnées des responsables légaux</b>	 
<b>À votre connaissance, est-ce que d'autres interventions ont déjà été engagées (qu'elles soient terminées ou en cours) ?</b>  – <i>institutionnelles</i> (RASED, PPRE, Classe Relais, mesure éducatives, orthophonie, CMPP...)  – <i>associatives</i> (accompagnement à la scolarité, activité de loisirs, activités sportives...)	 <input type="checkbox"/> (Préciser)    <input type="checkbox"/> (Préciser)    

**Nature des principales difficultés observées :**

Scolaires     Sanitaires     Environnementales     Éducatives     Sociales     Autre :.....

**Préconisations ou propositions de la structure à l'origine de la saisine, sur la base des besoins identifiés :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Fait à ....., le .....

**Signature du responsable de la structure à l'origine de la saisine :**

**Partie réservée à la coordinatrice**

**Date de réception de la demande :** .....

**Passage en comité technique :**  Oui, date de passage :.....

Non, pourquoi ? .....

**Date de validation du protocole stratégique :** .....

## **Charte de confidentialité Du Programme de Réussite Éducative**

La participation aux instances du Programme de Réussite Éducative et notamment du comité technique, entraîne le strict respect et l'adhésion à l'ensemble des points ci-dessous :



### **1. Les relations partenariales des membres du comité technique :**

#### **Notion de secret partagé :**

Les membres du comité technique ont diverses formations professionnelles et sont rattachés à diverses structures institutionnelles ou associatives, régies toutes différemment par le secret professionnel.

Cependant, compte tenu des objectifs du Programme de Réussite Éducative, c'est la notion de secret partagé qui primera pour que puissent circuler lors des réunions les informations primordiales à connaître.

#### **La confidentialité des informations échangées :**

Aucun compte rendu écrit et nominatif ne sera rédigé. Aucune information apportée en réunion ne pourra être divulguée en dehors de celle-ci sauf accord exprès des responsables légaux de l'enfant et/ou de l'adolescent concerné.

#### **La sincérité et l'objectivité des éléments communiqués :**

Les échanges lors des réunions sont basés sur la confiance, l'honnêteté et l'adhésion à cette charte. Les informations communiquées et les orientations préconisées en réunion devront être données en toute objectivité.

#### **Communication :**

Clé de voûte de bonnes relations partenariales, les membres du comité technique s'engagent à rester en contact régulier les uns avec les autres. Ils souhaitent être tenus informés de la pertinence - ou non - de leurs orientations dans ce cadre.

#### **La souplesse et réactivité du dispositif :**

Afin de faire face à des situations d'urgence, le coordonnateur du Programme de Réussite Éducative reste joignable en dehors des réunions mensuelles.

### **2. Les relations entre les responsables légaux de l'enfant, l'enfant (en fonction de son âge) et des membres du Programme de Réussite Éducative :**

#### **Garantir l'anonymat des situations traitées :**

L'objectif du Programme de Réussite Éducative est de mettre en synergie l'action de différents acteurs professionnels pour faire évoluer la situation qui lui est présentée et ce dans l'intérêt de l'enfant ou de l'adolescent et/ou de sa famille. Toutefois, aucune information nominative ne pourra être échangée si les responsables légaux de l'enfant n'adhèrent pas à la démarche. Ils devront donc au préalable être informés des objectifs de cette démarche, de la composition du comité technique et de la confidentialité des échanges.

